

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU SAMEDI 10 JUIN 2023

Présent(e)s

Didier MARCHAND, Président ; Régine LE TRAOU, Secrétaire Générale ; Joseph LAPPARTIENT, Trésorier Général ; Pascal LEVEQUE Vice-Président Délégué, Bruno BAUDET, Fabien BERTHELOT (jusqu'à 11h15), Jean-Marc ROBIN, Yves THOMAS, Vice-Présidents ; Bernard CALVEZ, Jonathan DARCEL (à partir de 12h50), Jean-Jacques DEMAY, Eric GUEZO, Mickaële LE DU, Annick LOCHET (jusqu'à 12h15), François QUILLIVIC, Frédéric SIMON, Adeline STOCARD-JOUET (jusqu'à 13h), membres.

Absent(e)s excusé(e)s:

Marc LEFORESTIER , Vice-Président ; Karine CORRE, Cyrille GUIMARD, Myriam LORINQUER, Dr Gwenaëlle MADOUAS, Maud PETITJEAN, Mickaël ROUZIÈRE, membres.

Assistent :

Aurélien VAULEON, Manager Technique Territorial
Julien FISTAHL, Directeur des Activités

La séance débute à 8h35.

Didier MARCHAND remercie les membres de leur présence et fait le point sur les absents.

1. Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 15.04.23

Didier MARCHAND propose aux membres l'adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 15.04.23.

Didier MARCHAND indique qu'il y avait une précision de Fabien BERTHELOT lors de l'échange au point 3. Fabien BERTHELOT explique qu'il n'est pas favorable au tout gratuit ou alors avec une nuance. Il était d'ailleurs favorable à la proposition de Jean-Marc ROBIN non sur une durée précise, mais plutôt sur un créneau unique et ponctuel afin de permettre aux clubs, aux écoles de Piste de se rendre compte de la

qualité de l'équipement et de la nécessité pour les coureurs de le fréquenter régulièrement. Il pense qu'un créneau gratuit de découverte, pour les clubs et les écoles de Piste qui le souhaitent, serait une bonne chose et que cela leur permettrait de reconnaître l'intérêt d'un équipement de cette valeur. Ensuite le tarif devra être appliqué car il faut que l'équipement soit viable économiquement.

François QUILLIVIC indique que des nouveaux collaborateurs ont rejoint le Comité Régional, il regrette que cela n'ait pas été évoqué lors de la dernière réunion du Conseil d'Administration. Didier MARCHAND indique que Virginie EZEQUEL est arrivée mi-mars au secrétariat, mais dans la mesure où elle était encore dans sa période d'essai le sujet n'a pas été évoqué. Il en est de même pour Dany LE FUR recruté comme Agent de Développement qui est arrivé début avril dont la période d'essai se termine début juillet.

En tenant compte de la précision de Fabien BERTHELOT, le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 15.04.23 est adopté à l'unanimité.

2. Intervention de Didier MARCHAND, Président

2.1 - Informations générales

Didier MARCHAND débute son intervention en adressant un prompt rétablissement à Cyrille GUIMARD. Il explique que ce Conseil d'Administration du mois de juin a toujours du mal à réunir les membres pour différentes raisons. Cela est compréhensible tant l'activité est dense à cette période, néanmoins le fait d'être élu impose une obligation de représentation et les réunions sont justement programmées avec de l'anticipation pour que les membres puissent trouver des solutions afin d'être présents, en se faisant remplacer. C'est parfois une bonne occasion de donner des responsabilités à d'autres élus et que cela puisse convaincre à franchir le pas pour s'investir un peu plus. Certaines Commissions reprochent la non-prise en compte de leurs demandes de modifications de règlement ou d'investissements. S'il y a bien un moment où il est possible de débattre et s'expliquer c'est lors des réunions du Conseil d'Administration, il rappelle que ce sujet avait déjà été évoqué en Bureau Exécutif et qu'une chaîne de décisions avait été décidée. ([>>>Extrait PV BE du 04.07.22 - consultable ici<<<](#))

Didier MARCHAND souligne un début de saison particulièrement riche en organisations et en participations de nos pilotes et coureurs. La multiplicité des épreuves, telles que les Coupes de France, les Interrégions, ajoutée aux différents Championnats Régionaux toutes disciplines confondues, ne laisse pas beaucoup de place pour souffler. Il aurait souhaité être présent sur tous les Championnats Régionaux, mais parfois il doit faire des choix. Didier MARCHAND rend compte de sa présence lors de la manche de Coupe de France BMX à Tréguen, des Championnats de Bretagne : CLM Individuel à Lampaul-Guimiliau, VTT XC à Coëtmeux, Route Élités/Open 1 à Argol et la première édition de la Pointe du Raz, Ladies Classic. Didier MARCHAND est bien conscient que parfois il est nécessaire d'agir dans l'urgence, comme par exemple pour l'attribution et l'organisation du Championnat de Bretagne de CLM Individuel où tout a été finalisé en à peine un mois, ce qui n'a pas empêché la bonne organisation et le bon déroulement de cette épreuve. Une prise de décision rapide, si proche de la date d'organisation, entraîne forcément des difficultés à tous les niveaux : organisateurs, clubs et coureurs, désignations d'arbitres. Le Comité Régional a également fait des concessions afin que l'épreuve ait bien lieu. Le charme de la vie associative et du bénévolat est de nous amener à sortir de notre zone de confort,

indique Didier MARCHAND, le but était de satisfaire les coureurs ayant répondu présent avec près de 260 participants.

Didier MARCHAND rend compte de la réception d'un courrier de Michel CALLOT, Président de la Fédération Française de Cyclisme, à l'attention des Président(e)s des Comités Régionaux concernant la prévention des violences. Il indique que les statistiques sont particulièrement alarmantes et nos encadrants doivent être particulièrement vigilants. Il souhaite que ce courrier soit transmis aux clubs et membres de l'Équipe Technique Régionale. ([>>>Courrier Michel CALLOT FFC du 05.06.23, Prévention des violences - consultables ici<<<](#))

Également une note de la Fédération Française de Cyclisme concernant l'article 9 des statuts de la Fédération qui rappelle que tout adhérent d'un club affilié à la Fédération Française de Cyclisme est dans l'obligation d'être titulaire d'une licence valide pour la saison en cours à la Fédération. Didier MARCHAND attire l'attention des membres sur l'importance de ce texte qui est lié au code du sport. Il souligne également les risques en cas d'accident lors d'un entraînement qui impliquerait adhérents licenciés et adhérents non licenciés, qui pourrait rendre caduque l'assurance fédérale des licenciés. Ce risque de nullité de l'assurance fédérale est identique pour les clubs ayant une double appartenance avec une fédération affinitaire, il convient donc de respecter les règles. ([>>>Note FFC du 25.04.23, Adhérent Licencié d'une association affiliée - consultable ici<<<](#))

Didier MARCHAND évoque la reconduction de la convention avec la Fédération Française de Triathlon. ([>>>Convention FFC/FFTRI 2023 - consultable ici<<<](#))

Didier MARCHAND informe le Conseil d'Administration de la démission du Président du VC Pontivyen à la demande de la Sous-Préfète. Le club devait organiser le Championnat de Bretagne Masters 2023 en septembre à Noyal-Pontivy. Julien FISTAHL précise que, dans un échange de mails avec les membres du VC Pontivyen, ceux-ci ont indiqué qu'ils n'étaient pas en mesure de maintenir cette organisation et qu'ils préféreraient se désister, un nouvel appel à candidatures va donc être lancé.

Jean-Jacques DEMAY indique qu'il est de plus en plus compliqué d'organiser des épreuves dans le Morbihan.

Didier MARCHAND s'inquiète de l'arrêt de plusieurs partenaires de structures National qui ne sera pas sans conséquence sur l'après Jeux Olympiques et Paralympiques 2024. Eric GUEZO fait part de son inquiétude concernant le sport amateur de haut niveau à moyen et long terme. A contrario, Arkéa va créer une équipe Continentale, qui espérons-le, sera bénéfique pour les coureurs bretons à potentiel.

Didier MARCHAND rend compte de la tenue de la présentation des Championnats de France Route de l'Avenir à Plédran, les circuits sont validés et la préparation se poursuit, le calendrier est respecté.

Didier MARCHAND termine son intervention en évoquant le modèle économique de nos clubs de cyclisme traditionnel et peut être même VTT, qui n'ont pas pris la mesure du coût de la prestation qu'il propose à leurs licenciés et de l'encadrement qu'ils fournissent. Aujourd'hui, c'est à réception de la demande de mutation que l'on demande les indemnités destinées le club quitté, cela peut être opposable légalement il est donc temps de prendre exemple sur les sports en salle ou même les clubs de BMX qui intègrent dans leur cotisation, les différentes charges du club : locations d'espaces, coût de l'encadrement dès la prise de licence, ... Il faut que les clubs valorisent leur encadrement et le temps passé par les bénévoles, leur véhicule, leur matériel. Didier MARCHAND prend l'exemple d'un des plus gros clubs de BMX de France (280 licenciés) où la cotisation est de 350€. Bruno BAUDET intervient pour

indiquer que c'est un peu plus complexe que cela, ce club propose différentes prestations à ses licenciés, entraînements classiques, spécifiques, personnalisés, mais aussi suivi sportif...

Une réflexion est actuellement en cours à la Fédération Française de Cyclisme sur les mutations et à l'avenir il n'est pas exclu que le choix de changer de club soit beaucoup plus simple qu'actuellement.

François QUILLIVIC évoque un article de presse relatant l'arrêt de la cycloportive La Pierre LE BIGAUT faute de repreneur. Jean-Marc ROBIN fait un bref point sur le sujet et souligne qu'il y a un effet d'annonce qui peut être alarmant mais il pense que cela va rentrer dans l'ordre, néanmoins le problème du renouvellement des dirigeants au sein des clubs, des associations est réel et ne doit pas être minimisé.

3. Point Vélodrome de Bretagne, Piste Henri-CARESME

Didier MARCHAND informe les membres du Conseil d'Administration de l'avancée des travaux, quelques points restent à finaliser avant de lancer le fonctionnement en septembre, comme : les assurances, le règlement intérieur, les conditions générales de vente... Le futur site internet dédié à l'activité Piste de l'équipement, créé en interne par Michaël GILSON est pratiquement terminé. La présentation, le visuel et les contenus sont une réussite, il reste à déterminer une date de lancement. Il faut maintenant nous rapprocher de Loudéac Communauté Bretagne Centre afin de faire un point sur la communication. Julien FISTAHL indique qu'il se fixe comme objectif une mise en ligne de ce site internet semaine 28, il informe les membres qu'il a une réunion technique sur la communication avec Loudéac Communauté Bretagne Centre la semaine prochaine. Didier MARCHAND fait part de l'invitation des structures Nationale et les Écoles de Piste ce mardi 06.06 afin de visiter le chantier du vélodrome. Tous n'ont pas pu se libérer, mais ceux qui étaient présents ont marqué un réel intérêt pour l'équipement. Didier MARCHAND termine en indiquant que l'ossature en bois de la Piste est actuellement en cours de pose, il informe également les membres que France 3 sera présent à Loudéac jeudi prochain afin de faire un reportage sur le vélodrome auquel il participera ainsi que Xavier HAMON, Président de Loudéac Communauté Bretagne Centre.

Eric GUEZO demande où en est la création de l'école de Piste de Loudéac, Didier MARCHAND indique qu'à ce jour le Comité Régional a rencontré une fois le Vélo Club Loudéac 38 sur ce sujet, mais que depuis la situation n'a pas évolué.

4. Intervention de Régine LE TRAOU, Secrétaire Générale

4.1 - Statistiques des licences 2023 au 31.05.23

Régine LE TRAOU présente les statistiques des licences 2023 au 31.05.23. ([>>>Statistiques des Licences au 31.05.23 - consultable ici<<<](#))

Bruno BAUDET fait part de la perte des licenciés après la catégorie Minimes, il s'interroge sur les moyens de les garder dans le cyclisme. Il expose la problématique du BMX avec le saut des bosses qui fait que les jeunes se découragent et arrêtent. Il regrette le manque de passerelle d'un jeune qui ne veut plus pratiquer le BMX vers la Route ou le VTT, donc un changement de club. A ce jour, c'est une mutation avec les coûts que cela représente, qui sont un frein et au final cela se traduit par un renouvellement de licence.

	SAISON 2016**	SAISON 2019 AU 31.05.19	AU 31.05.22 (1)	AU 31.05.23 (2)	# 1 / 2
LICENCES	11 773	11 133	10 874	11 022	+148 (+1.36%)
HOMMES	10 601	10 009	9 744	9 778	+34 (+0.35%)
FEMMES	1 172	1 124	1 130	1 244	+114 (+10.09%)
CD22	3 411	3 168	3 135	3 150	+15 (+0.48%)
CD29	2 535	2 385	2 219	2 350	+131 (+5.9%)
CD35	3 005	2 935	2 738	2 779	+41 (+1.5%)
CD56	2 822	2 645	2 782	2 743	-39 (-1.4%)
CYCLISME TRADI*	7 965	7 333	7 079	7 172	+93 (1.31%)
VTT	2 160	2 108	1 928	1 915	-13 (-0.67%)
BMX	1 558	1 692	1 867	1 858	-9 (-0.48%)
E-CYCLING	-	-	-	55***	-
GRAVEL	-	-	-	15	-
PUMP TRACK	-	-	-	2	-
VAE	-	-	-	5	-

* Route, Piste et Cyclo-Cross

** Saison de référence

*** Uniquement les licences Santé (CD22)

5. Intervention de Joseph LAPPARTIENT, Trésorier Général

5.1 - Point sur les finances au 30.04.23

Joseph LAPPARTIENT fait un point sur les finances aux membres du Conseil d'Administration. Au 30.04.23 ; la baisse de recettes des droits forfaitaires se confirme avec -8 200€ environ, en partie due à quelques annulations et un peu moins de courses au calendrier. Concernant les droits d'engagements, ils sont en hausse avec +10 900€ environ, principalement due à l'abandon de la part de Fédération Française de Cyclisme sur les jeunes, qui revient donc maintenant aux clubs organisateurs. Le Comité Régional récupère lui 1.15€/engagé. Joseph LAPPARTIENT termine son intervention avec un point sur les investissements qui, à ce jour, représentent 322 K€, répartis de la façon suivante : 182 K€ dont 132 K€ de prêt, concernant l'activité Piste du futur vélodrome, 140 K€ dont une voiture pour l'activité institutionnelle du Comité Régional. Joseph LAPPARTIENT attire l'attention des membres du Conseil d'Administration sur le montant de 322 K€ relativement conséquent, il convient donc d'être très vigilant et de penser à restreindre les petites et grandes dépenses.

6. Intervention de Pascal LEVEQUE, Vice-Président Délégué

6.1 - Point ressources humaines

Pascal LEVEQUE fait rapidement un point ressources humaines aux membres. Ils rappellent que Virginie EZEQUEL est arrivée au Comité Régional comme Secrétaire le 13.03.23 et qu'elle s'est rapidement adaptée. Dany LE FUR est arrivé comme Agent de Développement le 03.04.23 ; il prend peu à peu ses marques et la mesure du poste.

Pascal LEVEQUE fait part aux membres des entretiens dans le cadre du recrutement d'un entraîneur pour le futur Pôle Espoir de Loudéac ; ceux-ci vont débiter la semaine prochaine et qu'un second recrutement va se mettre en place également sur un poste d'Animateur pour la Piste, une réflexion est en cours pour l'accueil d'un BPJEPES.

Pascal LEVEQUE termine son intervention en informant le Conseil d'Administration que les collaborateurs "parents" ont bénéficié de Chèques CADHOC dans le cadre des fêtes des mères et pères.

7. Intervention d'Aurélien VAULEON, Manager Technique Territorial

7.1 - Point sportif à mi-saison

Aurélien VAULEON rappelle au Conseil d'Administration que les comptes rendus des déplacements sont adressés aux membres, il signale que pour le moment cela ne concerne que les compétitions.

Il présente aux membres les différents résultats et faits marquants de la première partie de saison pour la Breizh Ladies, les sélections : Route U19 Hommes, BMX, VTT XC et Trial.

7.2 - Point budgétaire à mi-saison

Aurélien VAULEON détaille rapidement les principaux points du budget sportif pour la Piste, la Route, la Breizh Ladies, le Cyclo-Cross, VTT, le BMX. Ce qui fait au 30.05.23, environ 5 000€ de moins que le budget sportif prévisionnel, dont 4 500€ de non-participation au Trophée de France Cyclo-Cross, le total des dépenses au 30.05.23 est de 107 790€ et le solde du budget sportif prévisionnel est de 129 200€ pour la fin de saison.

Aurélien VAULEON souligne le gros travail de qualité de la part de Michaël GILSON dans la préparation du budget sportif prévisionnel ainsi que le suivi de celui-ci, mais également concernant toute la logistique qui en découle.

Il poursuit en détaillant les postes importants de dépenses pour la deuxième partie de saison avec les Championnats de France Piste, Route, VTT XC et Trial, BMX, ainsi que la Breizh Ladies.

Joseph LAPPARTIENT indique que c'est très bien et qu'il n'est pas nécessaire de se fixer comme objectif d'atteindre le budget sportif prévisionnel, il précise que la saison prochaine d'autres dépenses seront affectées à celui-ci.

7.3 - Effectif Pôle Espoir de Loudéac

Aurélien VAULEON présente aux membres du Conseil d'Administration l'effectif du Pôle Espoir de Loudéac à la rentrée de septembre.

- Nahel BELHADJ (VCP Loudéac) - U17
- Rafe CUSHWAY (Véloce Vannetais Cyclisme) - U17
- Clément LE FUR (AC Gouesnou) - U17
- Gabin GICQUEL (Vélo Taupont) - U19
- Lomick HERNOT (EC Plestin Pays de Trégor) - U19

- Quentin KEROUEDAN (OC Locminé) - U19
- Tom RAULT (VCP Guingamp 22) - U19
- Luc ROYER (VC Mévennais) - U19
- Jessica ROUAT (CC Moëlan) - U17
- Eva PHILIPPE (AC Lanester 56) - U19
- Ilona ROUAT (CC Moëlan) - U19

L'ensemble des éléments présentés par Aurélien VAULEON sont disponibles via le lien suivant [>>>Présentation MMT - consultable ici<<<](#)

Aurélien VAULEON termine son intervention avec 2 points importants :

➤ Calendrier 2024 : il indique que les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 ne seront pas sans conséquences sur les calendriers, cela reste à confirmer mais les Championnats de France Route de l'Avenir devraient se dérouler en mai, de plus il semble que certaines préfectures souhaitent interdire toutes manifestations sportives sur les mois de Juillet et août 2024. Didier MARCHAND indique que Michel CALLOT a adressé un courrier à l'ensemble des préfectures, mais que cela va impacter le calendrier fédéral 2024 et donc par la force des choses les calendriers régionaux. Il termine en soulignant qu'une telle décision est aberrante et incompréhensible d'interdire aux gens et surtout aux jeunes de faire du sport à cause des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

➤ Coupe de France U15/U17 des Comités Départementaux : il informe d'une réunion la semaine prochaine concernant l'avenir de cette compétition. Eric GUEZO souligne que c'est une contrainte financière conséquente pour les Comités Départementaux, Fabien BERTHELOT partage cet avis. Les membres échangent sur le sujet et s'accordent pour dire qu'il serait dommage de supprimer cette compétition qui est formatrice pour nos jeunes.

8. Intervention des Commissions

8.1 - Commission Féminines

Adeline STOCARD-JOUET rend compte de l'organisation du Championnat de Bretagne Femmes à Allineuc (22). Elle souligne la bonne organisation du VC Quintinais, avec un circuit difficile. Eric GUEZO indique avoir eu quelques retours par rapport à la distance. Les membres engagent une discussion sur l'attribution d'un seul titre, comme pour les France, pour la course U15/U17 afin de tirer vers le haut les U15 en prévision du passage en U17 et afin de les préparer aux années U19.

Adeline STOCARD-JOUET reprend les différents points du compte rendu de la dernière réunion de la Commission Féminines le 22.05.23.

Elle évoque la complexité de construction du calendrier féminin et notamment le fait de trouver des dates pour les manches de Coupe de Bretagne Femmes et la Route de l'Ouest.

Afin d'avoir plus tôt les éléments, la Commission Féminines souhaite lancer les appels à candidatures dès septembre pour la Coupe de Bretagne Femmes 2024 et la manche de Route de l'Ouest 2024. Concernant cette dernière, afin d'éviter les mauvaises surprises, la Commission souhaite procéder comme pour le Championnat de Bretagne, avec une visite de circuit.

A l'unanimité, le Conseil d'Administration valide les propositions de la Commission Féminines :

- lancer dès que possible les appels à candidatures pour la Coupe de Bretagne Femmes 2024, ainsi que la Route de l'Ouest 2024*
- procéder à la visite de circuit dans le cadre de la Route de l'Ouest*

Adeline STOCARD-JOUET sollicite Auréline VAULEON, car la Commission Féminines regrette de ne pas être consultée dans le cadre des différentes sélections, afin de pouvoir émettre un avis avant la décision définitive et une communication officielle. Aurélien VAULEON indique que cela implique de la réactivité, les membres échangent sur ce point. Didier MARCHAND précise que bien souvent les propositions du Manager Technique Territorial sont respectées. Bernard CALVEZ intervient et fait remarquer que dans le fonctionnement actuel de l'Équipe Technique Régionale les Commissions ne servent plus à rien concernant le sportif et les sélections, alors qu'avant il y avait une réunion qui permettait d'échanger, de discuter et de valider conjointement les décisions. Joseph LAPPARTIENT trouve également cela dommage et indique qu'il s'agit d'une reconnaissance des Commissions. Jean-Marc ROBIN et Adeline STOCARD-JOUET expliquent que pour une question de transparence les Commissions devraient savoir qui encadre, qui entraîne. Aurélien VAULEON indique qu'il va tenir compte de ces remarques et qu'il adressera aux Président(e)s des Commissions sportives les éléments en rapport avec les déplacements, en retour il les invite à faire preuve de réactivité.

8.2 - Commission des Finances

Bernard CALVEZ rend compte des points évoqués lors de la réunion de la Commission des Finances le 02.06.23. Il évoque le vieillissement du parc de véhicules. Didier MARCHAND indique qu'il a échangé avec Aurélien VAULEON sur les besoins de l'Équipe Technique Régionale. Bruno BAUDET souligne que l'on loue de plus en plus de minibus et que visiblement le besoin réel serait 2 voitures, 2 minibus et 2 camions alors qu'aujourd'hui si l'on fait abstraction des véhicules en panne il y a : 3 voitures, 1 minibus et 3 camions.

Didier MARCHAND et Joseph LAPPARTIENT indiquent que le dernier camion qui est tombé en panne lors de La Classique des Alpes n'aurait pas dû partir, le nouveau camion aurait dû être utilisé. Pascal LEVEQUE fait part d'un problème de gestion d'affectation des véhicules sur les déplacements. Bruno BAUDET intervient en soulignant qu'il ne partage pas cet avis, et qu'il avait été demandé de procéder à l'aménagement de ce camion le plus rapidement possible, le Comité Régional est donc dépendant du prestataire. Une discussion globale s'engage sur la gestion et l'utilisation des véhicules. Joseph LAPPARTIENT demande s'il y a quelque chose à décider. Didier MARCHAND interroge les membres du Conseil d'Administration afin de savoir s'ils sont favorables à un principe d'investissement sur la base d'un véhicule de type minibus, boîte automatique, 180/190 chevaux sur l'exercice comptable 2023/2024. Le Conseil d'Administration n'y voit pas d'objection.

Joseph LAPPARTIENT sollicite l'avis des membres concernant l'intégration de l'amortissement des véhicules dans le budget sportif. Les membres échangent et émettent un avis favorable à cette demande et invitent la Commission des Finances à définir le taux qui sera appliqué.

La Commission a également débattu sur le fait de demander une participation financière dans le cadre des déplacements sur les compétitions. Aurélien VAULEON indique que c'est déjà le cas pour les stages. Après une discussion entre les membres, Didier MARCHAND invite les membres à voter le principe de participation financière dans le cadre des compétitions, le montant sera à définir par la suite lors de la construction du budget sportif 2024.

A la majorité avec 11 voix pour, 4 abstentions et 1 voix contre, le Conseil d'Administration valide la proposition de la Commission des Finances du principe de participation financière des sportifs dans le cadre de toutes les actions sportives pour le prochain exercice comptable.

Eric GUEZO interroge Bernard CALVEZ concernant les vacances évoquées au point 3. Julien FISTAHL explique en détail ce point. Une discussion s'engage entre les membres concernant les vacataires et les auto-entrepreneurs.

Bernard CALVEZ fait un point sur les transpondeurs mis à disposition par le Comité Départemental du Finistère, puis sur l'achat d'un gabarit Contre La Montre. François QUILLIVIC demande si les utilisateurs de ce gabarit ont tous eu la même formation. Julien FISTAHL indique qu'il n'y a pas eu de formation spécifique. Aurélien VAULEON signale que c'est un gabarit laser et que son utilisation est simple et automatisée. La Commission des Finances propose de définir le montant de location de celui-ci, 100€/utilisation + 500€ de caution.

A l'unanimité, le Conseil d'Administration valide la proposition de la Commission des Finances pour la location du gabarit de Contre La Montre à hauteur de 100€/utilisation + 500€ de caution.

Bernard CALVEZ évoque l'organisation des ressources humaines du Comité Régional avec l'arrivée de la gestion de l'activité du vélodrome. Pascal LEVEQUE indique que, dans un premier temps, l'organisation administrative sera mutualisée et donc répartie sur l'ensemble des collaborateurs, le temps de bien cerner les besoins. Bernard CALVEZ s'interroge sur la possibilité d'intégrer cette nouvelle activité au temps de travail, déjà bien dense, des collaborateurs, et souligne le risque d'avoir recours à des heures supplémentaires. Pascal LEVEQUE précise que les heures supplémentaires sont à proscrire et différentes pistes d'organisation sont à l'étude. Bruno BAUDET intervient en précisant qu'il ne partage pas l'avis de Pascal LEVEQUE concernant les heures supplémentaires, l'activité du Comité Régional est fluctuante en fonction des périodes et de plus il est toujours plus pertinent de faire faire des heures supplémentaires à un collaborateur dont on connaît les compétences plutôt qu'à une autre personne.

8.3 - Commission Loisir

Frédéric SIMON rend compte des quelques points de blocages sur lesquels la Commission doit travailler pour 2024 ; le nombre insuffisant de courses pour les Open 3, la gestion des classements des Access sur les courses Open, les difficultés des arbitres en cas de départs décalés et les moins de 35 ans qui trustent les podiums. Didier MARCHAND indique que dans tous les cas la réglementation doit être appliquée. Jean-Marc ROBIN partage l'avis de la Commission concernant les courses à destination des Open 3 et indique qu'il est urgent de réagir. Julien FISTAHL rappelle que le sujet a été évoqué lors de la dernière réunion du Conseil d'Administration du 15/04/23 et que ce sont les Comités Départementaux qui devaient définir, en accord avec les organisateurs, les courses Access à ouvrir aux Open 3. ([>>>Extrait PV CA du 15.04.23 - consultable ici<<<](#))

8.4 - Commission Piste

Jean-Jacques DEMAY fait rapidement un point sur le début de saison Piste, deux Championnats de Bretagne ont déjà eu lieu, un troisième qui devait se dérouler aujourd'hui à Fougères a été reporté d'un week-end à cause de l'incertitude de la météo.

8.5 - Commission Jeunes

Mickaële LE DU rend compte du bon déroulement du Trophée Régional des Écoles de Cyclisme 2023 à Langueux par le Cyclisme Langueux Trégueux sur 2 jours. Les clubs, les participants et les accompagnants ont apprécié cette première édition sous ce nouveau format. Mickaële LE DU poursuit en indiquant que les inscriptions pour le Trophée de France des Jeunes Cyclistes 2023 sont faites, 7 clubs Bretons seront présents. Elle indique que l'appel à candidature pour l'organisation du Trophée Régional des Écoles de Cyclisme 2024 peut être lancé, c'est le Comité Départemental d'Ille-et-Vilaine qui accueillera celui-ci l'année prochaine.

8.6 - Commission Cyclo-Cross

François QUILLIVIC informe les membres que le calendrier 2023/2024 est en cours de construction, à ce jour pas de candidat pour l'organisation du Championnat de Bretagne de Cyclo-Cross Masters 2023 dans le Finistère, mais un candidat dans les Côtes d'Armor est intéressé. Il propose donc de retenir la candidature de l'EC Plestin Pays de Trégor pour l'organisation du Championnat de Bretagne Cyclo-Cross Masters 2023 à Trémel. Les membres du Conseil d'Administration sont favorables à cette proposition.

8.7 - Commission VTT

Jonathan DARCEL indique que la Commission VTT s'est réunie le 02.06.23 et que le compte rendu est en cours de finalisation.

8.8 - Commission BMX

Bruno BAUDET rend compte du bon déroulement et de la bonne organisation du Championnat de Bretagne BMX 2023 avec beaucoup d'Élites présents chez les Seniors et du Trophée Régional BMX 2023 à Guipavas. Il informe les membres que pratiquement cent pilotes Bretons seront présents au Trophée de France BMX 2023 le week-end prochain.

9. **Intervention des Comités Départementaux**

9.1 - Comité Départemental du Finistère

Yves THOMAS fait part des bons résultats des différentes sélections finistériennes, il souligne également le bon déroulement du Championnat du Finistère de VTT XC, l'organisation d'une conférence sur le sport féminin avec un faible taux de participation mais des intervenants de qualité.

Yves THOMAS informe les membres d'une situation tendue entre un club de BMX et sa municipalité, une réunion de "conciliation" s'est déroulée dernièrement, le club a maintenant les cartes en mains pour aller de l'avant. Bruno BAUDET apporte un complément d'explication.

9.2 - Comité Départemental des Côtes d'Armor

Jean-Marc ROBIN confirme que le Comité Départemental sera bien présent dans le cadre de la Foire Expo de Saint-Brieuc en septembre prochain, le Comité Régional sera sollicité pour une aide financière. Il poursuit avec quelques informations : une réflexion est en cours sur la continuité du Team VTT 22, le bon déroulement du Trophée Départemental des Écoles de Cyclisme et du Trophée Régional des Écoles de Cyclisme, un déplacement d'une sélection U19 Hommes sur une épreuve pyrénéenne qui a été très apprécié, une réflexion sur la création d'un Challenge Départemental Cyclo-Cross.

Jean-Marc ROBIN informe le Conseil d'Administration de la construction d'un Pumptrack à Plaintel qui devrait être terminé en juillet, il signale qu'il a échangé avec la municipalité et le club local. Il a également sollicité Dany LE FUR afin d'avoir des renseignements. L'initiation devrait intervenir en septembre dans le cadre de la journée des associations, Jean-Marc ROBIN propose que Dany LE FUR se rapproche du club local. Bruno BAUDET intervient pour préciser une incohérence au niveau de la Fédération, car c'est le VTT qui est en charge de ce type d'équipement alors que sur le terrain les utilisateurs sont principalement issus du BMX.

10. Questions diverses

➤ Yves THOMAS

Yves THOMAS souhaite que les épreuves féminines soient protégées et rendues obligatoires afin de garantir une participation convenable pour l'organisateur et sportivement pour les participantes. Il donne quelques exemples d'épreuves qui ont à peine réuni 15 participantes, ce qui ne valorise pas le cyclisme féminin. Adeline STOCARD-JOUET intervient et précise que la participation à ces épreuves a été la même les années précédentes alors qu'elles étaient obligatoires, cela ne change donc rien et ce n'est pas la solution. Elle poursuit en confirmant que les féminines préfèrent ne pas participer aux courses du week-end que de traverser toute la Bretagne, cependant la problématique est paradoxale car ce qui nous pénalise c'est le nombre important d'épreuves féminines. Didier MARCHAND indique qu'il y a un gros travail à faire par la Commission Féminines sur le calendrier afin de le rendre plus équilibré.

➤ Bernard CALVEZ

Bernard CALVEZ évoque un problème de désignations dans le cadre du Championnat de Bretagne Open 2/3 alors que la date était connue depuis un certain temps. Didier MARCHAND fait un point sur le sujet et précise qu'il a eu longuement Mickaël ROUZIERE. Joseph LAPPARTIENT propose que les 3 arbitres perçoivent une vacation de 60€ comme le souhaite l'organisateur, le solde sera reversé au club, les membres sont favorables à cette proposition du Trésorier Général.

➤ Eric GUEZO

Eric GUEZO renouvelle sa demande de travailler sur la refonte des statuts, afin de procéder à une validation en Assemblée Générale Extraordinaire avant l'Assemblée Générale Ordinaire en décembre. Didier MARCHAND et les membres du Conseil d'Administration émettent un avis favorable à cette nouvelle demande. Joseph LAPPARTIENT invite Eric GUEZO à ne pas travailler seul et à constituer un petit groupe de travail.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h10.

Secrétaire de séance : Julien FISTAHL, Directeur des Activités

-
- Prochaine réunion du BE le mardi 04 juillet 2023 à 19h00.
 - Prochaine réunion du CA le samedi 07 octobre 2023 à 8h30.
-

Didier MARCHAND
Président



Régine LE TRAOU
Secrétaire Générale

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Régine Le Traou'.

SYNTHÈSE DES DÉCISIONS

- *En tenant compte de la précision de Fabien BERTHELOT, le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 15.04.23 est adopté à l'unanimité*

- *A l'unanimité, le Conseil d'Administration valide les propositions de la Commission Féminines :*
 - *lancer dès que possible les appels à candidatures pour la Coupe de Bretagne Femmes 2024, ainsi que la Route de l'Ouest 2024*
 - *procéder à la visite de circuit dans le cadre de la Route de l'Ouest*

- *A la majorité avec 11 voix pour, 4 abstentions et 1 voix contre, le Conseil d'Administration valide la proposition de la Commission des Finances du principe de participation financière des sportifs dans le cadre de toutes les actions sportives pour le prochain exercice comptable*

- *A l'unanimité, le Conseil d'Administration valide la proposition de la Commission des Finances pour la location du gabarit de Contre La Montre à hauteur de 100€/utilisation + 500€ de caution*